

**Réponse à l'alerte « Le journaliste Alexandre Reza Kokabi interpellé et placé en garde à vue »
(30 juin 2020)**

Alerte n° 75/2020 reçue le 30 juin 2020 : Le journaliste Alexandre Reza Kokabi a été interpellé et placé en garde à vue le 26 juin 2020 alors qu'il couvrait une action du mouvement écologiste Extinction Rebellion à l'aéroport d'Orly. Les militants ont pénétré dans l'enceinte de l'aéroport le jour de sa réouverture pour dénoncer le rôle du transport aérien dans le réchauffement climatique. Kokabi couvrait l'action pour le journal Reporterre, lorsqu'il a été interpellé, ainsi que les 28 militants d'Extinction Rebellion, pour "entrave à la circulation aérienne". Kokabi était le seul journaliste présent sur les lieux et était identifié comme tel. Après avoir été auditionné par les Gendarmeries d'Orly et de Pontoise, il a été remis en liberté dix heures plus tard, mais reste mis en cause.

Réponse des autorités françaises :

Les individus présents sur les pistes de l'aéroport, dont Alexandre Reza Kokabi, journaliste, ont été placés en garde à vue pour des infractions d'entrave à la circulation aérienne et dégradations, avec information du parquet territorialement compétent.

La procédure d'enquête a été transmise aux services de la section de recherches de la gendarmerie des transports aériens (SRGTA) à Roissy. Elle devrait être prochainement clôturée et transmise au parquet de Créteil.